

Discours de Sandrine Salerno, Conseillère administrative de la Ville de Genève, lors de la 105^e Assemblée générale ordinaire

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un très grand plaisir et un immense honneur que de m'exprimer devant vous ce soir à l'occasion de cette Assemblée générale ordinaire de la Croix-Rouge genevoise. En ma qualité de Maire de la Ville de Genève, je voudrais en préambule saluer avec force le travail exemplaire déployé cette année encore par la Croix-Rouge genevoise afin d'apporter une aide de proximité aux personnes en difficulté vivant à Genève.

Genève, à l'image d'autres grandes villes suisses, est confrontée à une fragilisation croissante de sa population. La détérioration du contexte économique, la précarisation de l'emploi, la cherté du logement ainsi que les régressions successives de la sécurité sociale apparaissent comme les principales causes de cette situation. Au cours des cinq dernières années, le nombre de dossiers à l'aide sociale a ainsi augmenté de 50%, tandis que la grande précarité concerne aujourd'hui 8 % de la population genevoise.

Les femmes sont particulièrement touchées par cette situation. En tant que travailleuses précaires, migrantes ou encore mères seules responsables de leur foyer, elles courent plus que d'autres le risque de basculer dans la pauvreté.

Aujourd'hui, à Genève, 17 % des femmes ont ainsi un bas salaire (moins de 4 335 francs) contre 7,6% des hommes ; 15 % des femmes qui atteignent l'âge de la retraite recourent aux prestations complémentaires contre 10 % des hommes (puisque à la retraite, contrairement à l'AVS, le 2e pilier sanctionne durement celles qui ont travaillé à temps partiel ou n'ont eu que de petits salaires). Et lorsque l'on prend en compte le RDU par individu, on découvre qu'une femme sur trois (32 %) se situerait en fait en dessous du seuil de risque de pauvreté si elle devait assumer seule ses dépenses.

Cette situation fait écho aux profondes inégalités entre les hommes et les femmes qui perdurent dans notre société. Malgré l'inscription dans la Constitution fédérale du principe d'égalité en 1981, chaque jour, dans notre pays, les femmes sont en effet exposées au sexisme, aux discriminations, aux stéréotypes et aux violences, sur leur lieu de travail, à la maison ou dans la rue. Une problématique structurelle, qui s'applique depuis le sommet de la société jusqu'en bas. Parmi les chiffres les plus parlants, je pourrais notamment relever qu'en Suisse :

- Pour un même poste, les femmes gagnent 19,6 % de moins que les hommes. Sur une journée de 8 heures, cela représente 1 heure 34 minutes de travail gratuit.
- Seules 17 % de femmes composent les Conseils d'administration des 100 plus importantes entreprises suisses.
- Sur cinq personnes citées par les médias, quatre sont des hommes.
- En 2018, 1977 cas de violences domestiques ont été signalés à la police genevoise, dont 80 % à l'encontre de femmes
- Le harcèlement de rue touche 84 % des femmes à travers le monde. En Suisse, dans une étude publiée en 2016 par l'institut Idiap, 72% des Lausannoises âgées de 16 à 25 ans ont affirmé avoir été confrontées à au moins un épisode de harcèlement de rue au cours des 12 mois précédents l'étude.
- A Genève, seules 7,1 % des rues portant le nom de personnalités honorent des femmes.
- A fin 2018, les femmes occupaient 33 % des sièges au Conseil national (66 femmes et 134 hommes) et 15,2 % des sièges au Conseil des Etats (7 femmes et 39 hommes). Au Conseil des Etats, la proportion des femmes est à son taux le plus bas depuis 1991. Le risque est grand de voir le nombre de femmes au Conseil des Etats diminuer encore après les élections de 2019.
- Depuis 1842, seules 5 femmes ont été Maires de Genève.

Face à la persistance de ces inégalités, les mobilisations actuelles sont essentielles. Demain, comme vous le savez, un événement majeur va marquer les luttes féministes en Suisse: la grève des femmes. A Genève, les travailleuses ont, secteur par secteur, rédigé des cahiers de revendications, adoptés lors d'assemblées générales. Dans les branches où domine le travail féminin, comme dans les EMS ou les crèches, les doléances portent moins sur l'égalité salariale et la parité que sur les conditions de travail et la conciliation entre vie professionnelle et familiale. Mais de manière globale, il s'agira d'une bataille pour la dignité de toutes les femmes et pour espérer atteindre, enfin, une égalité dans les faits.

Cette manifestation est donc importante, essentielle même, raison pour laquelle le Conseil administratif de la Ville de Genève a décidé de la soutenir en offrant la possibilité aux collaboratrices qui le souhaitent d'y prendre part, sur leur temps de travail et sans retenue de salaire. Une position en droite ligne avec l'engagement municipal sur cette question et la politique que je développe depuis 2007.

La Ville de Genève s'engage en effet avec détermination pour une société durable, dans laquelle chacune et chacun peut vivre et se réaliser sans discrimination, quel que soit son genre, son origine ou son orientation sexuelle. Dans ce cadre, elle développe une politique de promotion de l'égalité entre femmes et hommes, structurée de manière cohérente entre actions de sensibilisation, soutien aux associations, travail sur l'égalité professionnelle au sein de l'administration et réflexion sur l'intégration des enjeux d'égalité dans les prestations municipales. Une politique déterminée, ancrée dans le long terme, qui vise un objectif clair : faire de Genève une ville où femmes et hommes bénéficient des mêmes droits et sont traité-e-s de manière équitable.

Parmi les principales actions développées depuis 12 ans, je suis fière que la Ville de Genève ait adopté en 2009 un règlement pour la réalisation de l'égalité entre les femmes et les

hommes au sein de l'administration municipale. Ce texte permet à la Ville de mettre en œuvre des mesures concrètes en faveur de l'égalité, à tous les niveaux de la gestion des ressources humaines, allant du recrutement aux entretiens périodiques en passant par la formation et les salaires. En parallèle, le langage épicène a été introduit au sein de l'administration, afin que femmes et hommes se sentent également concerné-e-s par les informations en provenance de la Municipalité. Cette politique volontariste a porté ses fruits. Ces 10 dernières années, le nombre de femmes cadres supérieures au sein de l'administration municipale a augmenté de 10 % (pour atteindre 44 % aujourd'hui), tandis que le travail à plein temps a substantiellement baissé en faveur du temps partiel.

Je suis fière également que le Conseil administratif de la Ville de Genève ait adopté en 2010 un nouveau statut du personnel municipal, consacrant plusieurs avancées sociales d'importance pour les collaborateurs et collaboratrices de la Ville comme la possibilité du temps partiel pour chacun et chacune, le remplacement systématique des femmes en congé maternité et l'introduction du congé paternité.

Plus récemment, la Ville de Genève a décidé de travailler sur les enjeux de genre dans l'espace public, par le biais de projets ponctuels ou de réflexions thématiques. Je pense notamment à la thématique "Genre et sport", avec notamment une enquête sur les pratiques sportives des femmes et le plan d'action qui en découle, qui touchent à des aspects liés à la présence des femmes dans l'espace public (présence des femmes dans les infrastructures sportives de la Ville, obstacles à la pratique sportive des femmes notamment dans l'espace public, etc.). Mais également à la thématique des violences faites aux femmes, avec l'idée que les femmes vivent différents types de violences dans différents espaces (idée d'un continuum des violences faites aux femmes, dans leur sphère privée mais aussi dans la rue, les transports, les lieux de fête, etc.)

Aujourd'hui, la Ville de Genève souhaite continuer à développer des réflexions transversales sur cette question, en interrogeant l'aménagement urbain, les usages de la Ville et son appropriation par les habitant-e-s. Pour répondre à une motion du Conseil municipal déposée en 2017, nous avons travaillé sur un plan d'action municipal de prévention du sexisme et du harcèlement dans l'espace public qui a été adopté par le Conseil administratif et le Conseil municipal en février, et qui comprend une réflexion sur l'aménagement, l'animation et l'appropriation de l'espace public.

Dans la continuité de ces engagements, j'ai décidé de consacrer mon année de Mairie qui a débuté le 1er juin à la thématique de l'égalité. Avec plusieurs projets forts, innovants, qui tous visent à déconstruire les stéréotypes de genre, questionner les modèles établis et faire bouger les lignes. Premier rendez-vous de cette année particulière : une Fanzone lors de la Coupe du monde féminine de football, qui permettra notamment de suivre les matchs sur un écran géant et, pourquoi pas, de mettre à mal quelques préjugés tenaces. Un événement inédit en Suisse, où j'espère vous voir nombreuses et nombreux !

Au lendemain de la grève, j'espère que l'attention portée aux questions d'égalité ne retombera pas. Demain et après-demain, il s'agira de continuer à se mobiliser pour porter les changements sociétaux, pour transformer les discours en actes et les revendications en réalités ; pour transformer durablement les représentations et les pratiques et construire une

Ville plus inclusive, pour tous et toutes. Le changement passera bien sûr par des mesures politiques fortes. Mais aussi par une prise de conscience des hommes, qui doivent lâcher des espaces de pouvoir. Et assumer aussi leur véritable part du travail domestique et familial. Pour que l'avancée vers l'égalité entre femmes et hommes se fasse vraiment.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une très belle soirée.